



Communiqué de presse

Mouvement contre le **R**acisme et pour l'**A**mitié entre les **P**euples

43 boulevard de Magenta - 75010 Paris

01 53 38 99 82 - www.mrap.fr - mrap@mrap.fr

 @MrapOfficiel  @MRAPOfficielNational

Attentat de la rue Copernic : enfin un procès, 43 ans après les faits

Quarante-trois ans après, l'attentat dirigé contre la synagogue de la rue Copernic à Paris, le vendredi 3 octobre 1980, va faire l'objet d'un procès. Il s'agit, rien de moins, que du dossier le plus ancien de l'antiterrorisme français encore non clôturé.

Ce jour-là, vers 18h40, une bombe explosait à une dizaine de mètres de ce lieu de culte du XVI^e arrondissement, quelques minutes seulement avant la sortie des plus de 300 fidèles réunis en cette veille de Shabbat. Très puissante, la déflagration avait coûté la vie à 4 personnes et blessé 46 autres. Le 7 octobre 1980, des centaines de milliers de personnes indignées par cet attentat antisémite défilaient dans les rues de la capitale, répondant à un appel dont le MRAP était acteur.

L'unique accusé, le Libano-Canadien Hassan Diab, identifié comme le poseur de la bombe, est le seul suspect retrouvé par la justice au terme d'une enquête de près de cinquante ans conduite dans le monde entier. Il sera jugé en son absence des chefs d'assassinats, tentatives d'assassinats et destructions aggravées, en relation avec une entreprise terroriste, par la Cour d'assises spécialement composée du 3 avril prochain, à partir de 10 heures, jusqu'au 21 avril 2023. Réfugié au Canada et extradé, cet ancien enseignant de sociologie, qui nie les faits qui lui sont reprochés, avait bénéficié d'un non-lieu en 2018, avant que la Cour de cassation n'infirme cette décision.

Le MRAP, qui n'a jamais cessé d'exiger, aux côtés des victimes, la tenue d'un procès dans cette affaire, se réjouit qu'une juridiction puisse enfin décider de la culpabilité ou de l'innocence de l'accusé, dans le cadre d'une discussion contradictoire. Il est naturellement partie civile et sera représenté lors des débats par ses avocats, Maîtres Vincent OLLIVIER, Jean-Louis LAGARDE et Pierre MAIRAT.

Le MRAP, le 3 avril 2023